



www.environnement93.fr

**ENVIRONNEMENT 93
UNION DES ASSOCIATIONS
D'ENVIRONNEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS**

**Association départementale agréée
Membre de France Nature Environnement – Ile de France
Affiliée à France Nature Environnement**

Gagny le 29 janvier 2018

L'organisation proposée par le SYCTOM pour continuer la concertation a été présentée en comité de suivi le 18 janvier 2018, sans qu'il soit réellement possible de faire bouger les lignes. De plus l'organisation proposée est assez curieuse par la distinction qui est faite de séparer associations et citoyens ; le SYCTOM et la CNDP considèreraient-ils que les associations ne sont pas des associations de citoyens, ou alors les ateliers seront-ils ouverts à d'autres types d'associations ?

La liste des associations pressenties pour ces ateliers mériterait d'être communiquée.

Pour les citoyens qui seraient « indépendants » d'un « milieu associatif organisé », il aurait été utile que le SYCTOM communique la méthode mise en œuvre ; il n'a pas été évoqué que les nombreuses contributions enregistrées à l'occasion de la première phase de concertation étaient une opportunité de contact de premier ordre pour un public impliqué dans le projet, ni qu'une participation « spontanée » pouvait être acceptée.

Pour les **différentes rencontres envisagées** du 10 février jusqu'à la semaine du 12 mars, l'imprécision des dates n'est pas de nature à favoriser une participation effective de tous ceux qui démontrent une volonté de s'impliquer dans ces démarches ; de plus la nécessité d'un calendrier aussi contraint ne semble pas nécessaire, alors que réflexions et débats sur les avis et propositions qui seront apportés mériteront analyses et impacts sur les décisions définitives appliquées au site de Romainville.

Pour la rencontre #1 du 10 février, non encore confirmée, la visite du centre actuel est-elle pertinente ?. Alors que le SYCTOM vante les mérites de l'usine Isséane, pour son intégration parfaite en milieu urbain, ce sont les solutions mises en œuvre sur ce modèle qui mériteraient d'être « montrées ».

Les rencontres #2 et #3 doivent pour leur part démontrer la faisabilité d'un site qui doit prendre en compte toutes les problématiques liées :

- * au traitement des OMR (Stockage, nuisances associées aux poussières et aux odeurs),
- * au traitement des biodéchets (Odeurs),
- * au traitement des collectes sélectives (Poussières, bruit, valorisation matière),
- * à la mise en place d'une déchèterie/ressourcerie (lieu d'échange démonstrateur des politiques d'économie circulaire),
- * au respect des engagements concernant la circulation le long du canal de l'OURCQ,
- * à la réussite des expérimentations concernant les collectes sélectives de biodéchets (indicateurs de suivi, actions correctives, communication avec les habitants et les acteurs économiques)

Le programme proposé ne fournit aucune vision sur la manière de traiter concrètement ces

problématiques

Enfin **les « défraiements »** évoqués maintenant au détour de quelques échanges absents du dernier comité de suivi, sont tellement flous et difficiles à mesurer que les échéances annoncées pour cette phase de post-concertation, elles mêmes floues, doivent être revues pour que le mode de fonctionnement proposé par le SYCTOM et la CNDP soit bien compris de tous.

En fonction de l'ensemble de nos remarques et d'une organisation proposée « à la va-vite », il nous paraît souhaitable de convenir d'un nouveau calendrier plus conforme à une participation du public à l'élaboration du projet de Romainville.

F.Redon
Président Environnement 93

